



**NON À LA MISE EN DANGER DE NOTRE SANTÉ ET DE CELLE DE NOS ENFANTS**  
**NON AUX ABATTAGES MASSIFS D'ARBRES DU BOIS**  
**OUI À L'ENFOUISSEMENT DE LA LIGNE À TRÈS HAUTE TENSION**

**PÉTITION** DES HABITANTS

DU JARDIN PARISIEN, DE LA PLAINE, DE TRIVAUX-GARENNE-3F ET DE TOUS LES CLAMARTOIS

à M. le Directeur RTE Normandie-Paris  
à M. le Sous-Préfet d'Antony  
à M. le Président du Conseil général des Hauts-de-Seine

Nous, riverains du bois de Clamart, habitants des quartiers de la Plaine et du Jardin Parisien et Clamartois aimant notre ville, avons constaté fin novembre que les arbres situés sous la ligne à haute tension qui traverse le bois étaient massivement abattus. Ni le Maire de Clamart ni les riverains n'ont été prévenus de cette opération désastreuse.

Nous nous indignons contre cette saignée qui défigure l'un des plus beaux espaces boisés du département. Des élagages plus raisonnés auraient certainement suffi à respecter les impératifs de sécurité.

Cet événement n'est qu'un épisode supplémentaire des incessants risques et nuisances apportés par cette ligne aérienne qui longe notre bois et surplombe nos quartiers, un collège et un hôpital, causant un préjudice esthétique, environnemental et sanitaire. Nous nous inquiétons plus particulièrement pour nos enfants scolarisés au collège des Petits Ponts, qui se situe sous cette ligne à haute tension. Nous demandons au Conseil général d'engager sans délais des études afin de mesurer les champs magnétiques au-dessus du collège.

**Surtout, nous demandons avec la plus grande insistance que l'enfouissement de cette ligne, qui s'élève, pour la partie Clamart, à 14 millions d'euros, investissement que ne peut supporter la Ville de Clamart, soit un projet prioritaire d'EDF et de RTE, dont les bénéfices dépassent les 4 milliards d'euros.**

**Nous exigeons de l'État, du Conseil général des Hauts-de-Seine et de la société RTE qu'ils s'engagent à participer au financement des études et des travaux nécessaires à cet enfouissement.**

**SIGNEZ ET FAITES SIGNER MASSIVEMENT CETTE PÉTITION**

NOM & Prénom	Adresse	Téléphone	Mail	Signature

**PÉTITION À RETOURNER :**

Mairie de Clamart - Place Maurice Gunsbourg - 92141 Clamart Cedex ou Mairies annexes du Pavé Blanc - 5 rue d'Auvergne 92140 Clamart et Fourche - 216, av. Jean Jaurès 92140 Clamart. Cette pétition est également en ligne sur le site internet de la Ville : [www.clamart.fr](http://www.clamart.fr)